



Profitez de la vigueur du dollar canadien

Alors que le dollar canadien continue de frôler la parité avec son homologue américain, c'est le moment de revoir votre stratégie de placement en dollars américains. Voici comment profiter des occasions offertes par la vigueur du huard.

INVESTISSEZ AUX ÉTATS-UNIS

Lorsque notre dollar dépasse la parité, les titres américains vous coûtent moins cher. Comme vous en obtenez plus pour le même prix, c'est le moment d'acheter. À long terme, les titres achetés pourraient avoir pris de la valeur lorsque le billet vert s'apprécie.

Ensemble, nous pouvons rechercher des actions américaines prometteuses, en ciblant les entreprises qui profitent de la faiblesse du dollar américain par rapport à d'autres devises. Comme leurs produits sont moins chers à l'étranger, leurs ventes, leurs bénéfices et le cours de leurs titres augmentent. Nous pouvons aussi envisager les nombreux fonds communs canadiens spécialisés en placements américains.

Si vous détenez ou comptez détenir une quantité respectable de placements américains, vous pourriez envisager d'ouvrir un compte libellé en dollars américains. Placements et rendements demeurent en devise américaine jusqu'au transfert dans votre compte en dollars canadiens. Vous avez ainsi le choix du moment de la conversion.

EXPLOREZ D'AUTRES OBJECTIFS

La robustesse du huard pourrait mettre d'autres objectifs financiers à votre portée. Si vous songez à acheter une propriété aux États-Unis, les prix abordables de l'immobilier jouent également en votre faveur.

⇒ **PROCHAINE ÉTAPE : Nous pouvons vous aider à choisir des placements américains qui reflètent les besoins de croissance, de revenu et de titres de votre portefeuille. Nous pouvons aussi vous aider à adapter votre plan à d'autres objectifs importants, tels que l'acquisition d'un bien immobilier aux États-Unis. ■**



Éric Caron, GPC, FCSI
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
eric.caron@fbn.ca

Martin Côté, GPC, FCSI, Pl. Fin.
Vice-président
Conseiller en placement
Gestionnaire de portefeuille
martin.cote@fbn.ca

Lydia Gevry, B.A.A.
Adjointe en placement
lydia.gevry@fbn.ca

Téléphone : 819 566-7212
CA 1 800 567-3588
US 1 800 678-7155

Télécopieur : 819 566-5171
Portefeuille en direct :
1 888 751-1220

Site internet :
WWW.GROUPECOTECARON.CA

Adresse :
455, rue King ouest, bureau 600
Sherbrooke, Qc J1H 6E9

Pour réussir des placements à long terme, il faut un bon plan financier, qui tient compte des objectifs personnels, de la tolérance du risque et de l'horizon temporel. Comme conseillers en placement, notre rôle est de vous aider à concevoir un tel plan et à le respecter.

Selon des experts, notre service de recherche est parmi les meilleurs au Canada. Ainsi, vous pouvez être certain que nos recommandations se fondent sur une analyse fiable.

Si vous souhaitez discuter des suggestions ou des solutions décrites dans ce bulletin, nous serons heureux de vous rencontrer à votre convenance.



L'économie américaine évolue vers une expansion

La plus grande économie du monde vient de connaître des années éprouvantes. La crise financière de 2008 a fait des ravages dans les secteurs américains de la finance et du logement, et le pays tente toujours de se remettre de pertes d'emploi à vaste échelle.

Certains signes indiquent toutefois non seulement une reprise de l'économie américaine, mais aussi le début d'une période d'expansion.

Comme les valorisations demeurent raisonnables sur le marché américain et que le dollar canadien frôle la parité avec le billet vert, c'est le moment d'envisager l'ajout de titres américains à votre portefeuille, conformément à vos objectifs et à votre tolérance au risque.

DE L'ESPOIR DU CÔTÉ DES SOCIÉTÉS AMÉRICAINES

La récente récession aux États-Unis, la plus longue depuis la guerre, a cédé le pas à la reprise, qui en est aujourd'hui à son sixième trimestre.

Cette reprise s'est toutefois révélée atypique, ne s'étant pas fait sentir également dans tous les secteurs. Contrairement à la production industrielle, l'emploi ne s'est pas relevé. Le nombre total d'emplois dans la construction et la fabrication demeure au même niveau qu'en 1957, lorsque la population américaine était bien plus réduite.

Malgré le maillon faible de l'emploi, les sociétés américaines ont rapidement retrouvé leurs niveaux de bénéfices et celui de leurs fonds propres (comparativement à d'autres actifs) établit un record en 47 ans. Elles sont donc en excellente santé financière.

DEMANDE INTÉRIEURE EN HAUSSE

Comparativement aux reprises antérieures, le marché américain du logement n'a pas favorisé un relèvement de la demande. Compte tenu de l'offre de maisons sur le marché de la revente, nous ne pensons pas que les mises en chantier rebondiront avant 2012.

La demande intérieure devrait néanmoins profiter d'une série de facteurs favorables. La Réserve fédérale américaine se livre à de

nouveaux rachats de bons du Trésor destinés à empêcher une augmentation du coût d'emprunt.

La prolongation, pendant encore deux ans, des réductions d'impôt du temps de Bush et la baisse de 2 % des charges sociales devraient beaucoup aider consommateurs et entreprises à reprendre confiance.

Ces mesures devraient contribuer à arrondir le revenu personnel disponible et stimuler encore plus l'activité économique. Nous prévoyons donc une hausse de la demande intérieure en 2011.

POUR LES INVESTISSEURS

Le Groupe économie et stratégie de Financière Banque Nationale pense qu'en 2011, l'économie américaine progressera de 3 % et que l'activité deviendra beaucoup plus robuste en fin d'année. Pour 2012, lorsque le marché de l'emploi

commencera à profiter du solide rebond dans le secteur du logement, nous prévoyons une croissance respectable d'environ 3,3 %.

Comme les valorisations des actions américaines sont actuellement raisonnables (voir graphique) et que les bénéfices des sociétés devraient afficher des gains marqués en 2011, nous surpondérons légèrement le volet des actions américaines, d'autant plus attrayantes étant donné la vigueur du huard.

➔ **PROCHAINE ÉTAPE : Nous pouvons veiller à ce que votre portefeuille tire parti du potentiel de croissance à long terme du marché américain et calculer la pondération correspondant le mieux à vos objectifs de placement et à votre tolérance au risque. ■**

La valorisation des actions américaines demeure raisonnable

Le graphique illustre le ratio cours/bénéfice de l'indice S&P 500, suivant les bénéfices prévus au cours des 12 prochains mois.



Source : Services économiques et stratégiques FNB (données par Datastream)

■ Périodes de récession aux É.-U.

Évitez la récupération de la sécurité de la vieillesse



Si vous avez plus de 65 ans et avez vécu au Canada pendant au moins 40 ans à compter de 18 ans, vous avez droit à la sécurité de la vieillesse (SV). Toutefois, si votre revenu net en 2011 excède 67 668 \$, 15 % de la tranche excédentaire sera « récupéré », à concurrence du total de la SV reçue (lequel total est récupéré pour un revenu net de 109 607 \$ en 2011).

Comment faire pour garder vos prestations de la SV? Voici sept stratégies à considérer.

REPORTEZ OU AVANCEZ D'AUTRES REVENUS

Le moment où vous touchez votre revenu imposable peut vous aider à demeurer en deçà du seuil fatidique. Par exemple, si vous avez un fonds enregistré de revenu de retraite (FERR) et prévoyez un revenu considérable d'une autre source une année donnée (indemnité de retraite, par exemple), n'effectuez que le

retrait minimum de votre FERR.

En revanche, les années de moindre revenu, vous retirez plus de votre FERR. Votre stratégie dépend des types de revenus que vous recevez, du moment où vous les recevez et de votre possibilité de choisir ce moment.

UTILISEZ VOTRE CELI

Les retraits d'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI) ne sont pas imposables et n'influent pas sur votre admissibilité à la SV. Vous pouvez même y détenir des placements donnant droit à des dividendes.

RÉALISEZ STRATÉGIQUEMENT VOS GAINS

Si certaines de vos actions ou parts de fonds se sont appréciées, les gains en capital ne sont réalisés qu'à la vente ou au transfert. Pour les vendre ou les transférer, attendez une année où vos autres revenus seront moindres.

PLANIFIEZ LES RETRAITS DE VOTRE FERR

Si votre conjoint est votre cadet, fondez les retraits minimums de votre FERR sur son âge. Le retrait minimum s'en trouvera réduit, si bien que vous aurez droit à la SV et qu'une part plus grande de votre capital continuera de fructifier (taux de croissance composé) à l'abri de l'impôt.

FRACTIONNEZ VOTRE REVENU DE RETRAITE

Le fractionnement du revenu de retraite permet à un conjoint d'attribuer à l'autre, aux fins fiscales, jusqu'à 50 % de son revenu de retraite. Le revenu de retraite admissible comprend les prestations d'un régime d'employeur, les retraits d'un FERR et les versements de rente. Vous pouvez aussi demander la division de vos prestations du Régime de pensions du Canada (RPC) ou du Régime des rentes du Québec (RRQ) à condition que tous deux ayez plus de 60 ans. Vous recevrez des prestations identiques, calculées en fonction des droits accumulés par chacun.

ATTENTION AUX DIVIDENDES

Détenus hors régime enregistré, les titres donnant droit à des dividendes deviennent problématiques lorsque vous approchez du seuil. La « majoration » servant à calculer le crédit d'impôt pour dividendes risque, en gonflant votre revenu net, de vous faire franchir ce seuil. Si le problème est susceptible de se poser, songez à des placements générant d'autres types de revenu.

CHOISISSEZ DES FAMILLES DE FONDS

Les familles de fonds rassemblent divers fonds en une seule entité. L'imposition du revenu et des gains en capital est minimisée tant qu'ils demeurent au sein de l'entité, notamment ceux réalisés lorsque vous passez d'un fonds à l'autre à l'intérieur de la famille de fonds. Ainsi, ils ne s'additionnent pas à votre revenu chaque année.

⇒ **PROCHAINES ÉTAPES : Nous pouvons planifier une stratégie pour vous aider à conserver le maximum de vos prestations de la SV, que vous ayez atteint ou non vos 65 ans. ■**

Des objectifs de vie

La qualité de vie d'un retraité ne tient pas qu'à la sécurité financière; encore doit-il pouvoir se réaliser.

En fait, l'un ne va pas sans l'autre : la sécurité financière apporte la tranquillité d'esprit voulue pour s'adonner aux activités auxquelles on tient vraiment, et les objectifs qu'on se donne déterminent la somme nécessaire pour financer la retraite.

Nous revenons souvent sur vos objectifs financiers, mais les objectifs de vie sont tout aussi importants. Nous voulons que vous soyez assuré d'atteindre aussi bien les uns que les autres.

Trop d'attention accordée aux finances pourrait susciter des regrets. Selon une étude récente d'une institution financière américaine, la moitié de ses clients fortunés auraient souhaité s'être intéressés de plus près à leurs objectifs de vie.

À nos yeux, une retraite réussie est affaire d'équilibre. Comme nous nous occupons déjà beaucoup de la planification financière, consacrons ensemble plus de temps à vos autres objectifs.

Que désirez-vous vraiment faire à la retraite? Voyager, passer plus de temps en famille, faire du bénévolat? Songez-y bien, car les objectifs choisis doivent vous satisfaire tout au long de votre retraite, et non pendant quelques mois seulement. Les objectifs à court terme comme « jouer au golf plus souvent » et « lire plus » ont leur place, mais faites porter votre regard plus loin pour découvrir ce qui fera votre bonheur pendant les 20 ou 30 années de votre retraite.

⇒ **PROCHAINE ÉTAPE : Parlez-moi de ce qui vous importe et des activités qui vous amèneront à vous réaliser à la retraite. ■**

Inflation : protégez votre portefeuille

L'inflation est l'un des grands risques qui pèsent sur les investisseurs. Elle demeure faible pour l'instant, mais quand elle finira par s'accroître, elle pourrait influencer énormément sur vos projets de placements et votre avenir financier.

Si l'inflation devait atteindre 5 % par an et rester à ce niveau au cours des 20 prochaines années, un salaire ou un revenu de retraite actuel de 100 000 \$ ne vaudrait que 35 849 \$ en dollars futurs. Autrement dit, dans 20 ans, il faudrait 265 330 \$ pour acheter ce qui coûte aujourd'hui 100 000 \$. Même si l'inflation demeure à son niveau actuel de 2 %, il faudrait 148 595 \$ au bout de 20 ans pour se procurer ce qui vaut maintenant 100 000 \$.

En fait, nul ne peut planifier son avenir sans prendre en compte l'inflation.

LES RÉALITÉS DE LA VIE

L'indice canadien des prix à la consommation nous montre que nous profitons depuis un moment de « vacances » d'inflation : les plus jeunes n'ont pas connu ou ont oublié l'époque où l'inflation demeurerait au-delà de 10 %.

Le taux d'inflation actuel ne peut que s'élever. Bon nombre des facteurs favorisant pareille hausse sont en place : économie en croissance, énormes dépenses publiques et relèvement des prix des aliments et de l'énergie. L'inflation a déjà atteint des niveaux inquiétants dans certaines économies émergentes et certaines régions européennes.

UNE LONGUEUR D'AVANCE

Par bonheur, nous pouvons gérer votre portefeuille afin que vous conserviez une longueur d'avance, par exemple en l'orientant vers des placements qui apportent la protection maximum contre l'inflation. Mieux vaut agir tôt

avant que l'inflation fasse des ravages.

La prise en compte de l'inflation est importante dans la planification d'une retraite sûre. Tandis que vous travaillez encore, nous devons concevoir votre portefeuille afin qu'il produise un rendement bien supérieur à l'inflation et vous assure le niveau de vie souhaité à la retraite. Le moment venu, vos placements doivent générer des sommes suffisantes pour que votre pouvoir d'achat demeure intact.

On voit bien que, à long terme, l'inflation peut avoir des effets catastrophiques si vos rendements ne sont pas à la hauteur; or, à court terme, ses effets ne sont pas non plus négligeables. Par exemple, un simple compte bancaire ou des placements en espèces ne permettent pas à leur propriétaire de conserver son pouvoir d'achat parce que l'inflation excède les rendements produits.

STRATÉGIES À L'ÉPREUVE DE L'INFLATION

Comment lutter contre l'inflation? Les actions et les fonds d'actions constituent une des voies les plus efficaces à cet égard, parce que les rendements boursiers ont, par le passé, surpassé l'inflation à long terme.

Explorons aussi les placements dans les secteurs qui profitent de l'inflation, comme ceux des marchandises et de l'immobilier, ainsi que les obligations à rendement réel ou les fonds réunissant de telles obligations. Ces titres préservent le pouvoir d'achat pendant de longues périodes, parce que les versements de capital et d'intérêt sont rajustés en fonction de l'inflation.

⇒ **PROCHAINE ÉTAPE : Nous pouvons mettre sur pied des stratégies spécifiques pour vous aider à protéger votre portefeuille de l'inflation et préserver votre pouvoir d'achat. ■**